



# ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Chef d'établissement  
(nom)

Etablissement scolaire

à

Madame / Monsieur

Discipline

Référent aux Ressources et Usages et  
Pédagogiques du Numérique

Commune et date

**Objet** : Lettre de mission « Référent aux Usages Pédagogiques du Numérique ».

**Références :**

- Circulaire n°2015-058 du 29/04/2015 – Modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière (IMP) – NOR MENH1506032C
- Circulaire académique du 23/06/2015 – Modalité d'attribution des IMP aux établissements.

La lettre de mission de l'enseignant RUPN (Référent pour les Ressources et Usages Pédagogiques du Numérique) est nécessaire à l'octroi d'une IMP (Indemnité pour Mission Particulière)

Son contenu est proposé par la DANE (Délégation Académique au Numérique Educatif) et adapté au contexte local lors d'un échange avec le chef d'établissement.

En l'occurrence, votre indemnité pour cette mission est de

La mission étant complexe, vous serez épaulé par les chargés de mission de la DANE basés au rectorat ou dans les départements : Mme Isabelle Brothier (16), Mme Claire Alder et M. Patrice Thomazeau (17) et M. Emmanuel Allard (79) et l'équipe de la DANE au rectorat (86). Si vous l'exercez pour la 1ère année vous pourrez demander à être inscrit.e à un accompagnement spécifique « RUPN débutant.e ».

Cette lettre pourra être communiquée pour avis au conseil d'administration lors de la présentation que fera le chef d'établissement des modalités de mise en œuvre des missions particulières.

Le Délégué Académique  
au Numérique

Le chef  
d'établissement

L'enseignant.e  
RUPN

## Enseignant Référent aux Usages Pédagogiques du Numérique

### Ambitions

- Faire du RUPN un acteur identifié de l'établissement,
- Garantir, dans chaque établissement, la présence d'un premier niveau de formation, d'un pair expert pour la pédagogie et d'un niveau local d'animation,
- Contribuer au développement professionnel des enseignants au, par et avec le numérique
- Tenir un rôle de conseil auprès de l'équipe de direction, tant sur des problématiques techniques que réglementaires
- Conseiller le chef d'établissement pour le pilotage du volet numérique du projet d'établissement
- Soutenir l'innovation et les expérimentations
- Contribuer à la diffusion d'une culture générale mais aussi professionnelle sur le numérique

### Principales missions cibles :

- Développer et faciliter l'utilisation pédagogique du numérique au service des apprentissages
- Assurer dans la durée un rôle de coordination, de conseil et d'évaluation auprès de l'équipe de direction de l'établissement
- Communiquer, diffuser, rayonner, se former.
- Contribuer à la bonne gestion et à l'administration des ressources et services numériques de l'établissement.
- Faire preuve de disponibilité auprès de vos collègues et de l'équipe de direction avec laquelle vous devrez travailler en toute transparence,
- Affirmer auprès de chacun le besoin de s'informer / se former et d'informer sur la question des données personnelles, sur l'éducation aux médias, sur les apports de la technologie aux apprentissages,
- Tenir compte des mesures favorisant l'individualisation des parcours : accompagnement personnalisé, « devoirs faits », les parcours éducatifs (orientation, égalité filles-garçons, mobilité, ambition collège...)
- Accompagner la prise en main d'environnements numériques de travail bénéficiant de fonctionnalités nouvelles (Gestionnaire d'Accès aux Ressources, offre de services numériques, etc.)
- Promouvoir la diffusion et le travail en équipe – au sein de l'établissement, au sein de son réseau ECLORE, au sein de réseaux professionnels et de groupes de travail académiques

### Esprit de la lettre de mission du RUPN

Cette mission est attribuée sur la base du volontariat, Les différents aspects de cette mission sont répartis sur les personnes sollicitées, lors d'un entretien qui permet de s'accorder sur les priorités et les modalités d'exercice de la fonction.

En fin d'année scolaire, vous adresserez en préalable de votre entretien d'évaluation, un bref rapport d'activité à votre chef d'établissement, portant sur la période écoulée, qui permettra ainsi d'apprécier les éléments suivants. :

- le degré de réalisation des objectifs fixés et les méthodes employées pour les atteindre,
- la maîtrise de la fonction occupée et les qualités mises en œuvre au cours de la période évaluée,
- les perspectives d'évolution de la mission et les besoins de formation qui peuvent lui être éventuellement liés.

Ce rapport d'activité pourra, à la demande, être transmis à la Délégation Académique au Numérique Educatif

## Principales activités qui vous sont confiées cette année (cases à cocher)

### Développer et faciliter l'utilisation pédagogique du numérique au service des apprentissages

#### En impulsion

- Encourager l'équipe éducative à développer des pratiques numériques et des expérimentations
- Organiser et animer des temps de (in)formation (ateliers, mini-formations, mutualisations...) au sein de son établissement
- Proposer des sessions de prise en main des outils et ressources de l'établissement

#### En coopération

- Participer à l'élaboration de projets intégrant des usages du numérique
- Promouvoir l'Education aux médias et à l'information avec l'ensemble des personnels de l'établissement
- Accompagner et promouvoir PIX tant dans son esprit que dans son usage

### Communiquer, diffuser, rayonner, se former

#### En impulsion

- Relayer dans l'établissement les informations diffusées par la DANE
- Informer les équipes pédagogiques et éducatives des ressources à leur disposition
- Mener une veille technologique, documentaire et réglementaire

#### En coopération

- Faire connaître aux parents et aux élèves les outils et ressources à leur disposition
- Participer à l'animation et au comité de rédaction du site web de l'établissement
- Participer aux formations et animations proposées par la DANE

En tout état de cause, se rappeler que la DANE a aussi vocation à accompagner des initiatives et des projets de l'établissement, depuis leur émergence jusqu'à leur valorisation.

### Assurer dans la durée un rôle de coordination, de conseil et d'évaluation auprès de l'équipe de direction de l'établissement

#### En impulsion

- Tenir à jour un tableau de bord du numérique dans l'établissement
- Solliciter des temps réguliers avec l'équipe de direction afin de la tenir informée des évolutions liées à la transformation numérique (RGPD, Médiacentre, Pix et cadre de référence des compétences numériques, etc.)
- Accompagner la mise en place et participer à l'animation de la politique de protection des données de l'établissement en lien avec le DPD académique.

#### En coopération

- Préparer et animer avec l'équipe de direction une commission numérique pour l'établissement
- Accompagner le chef d'établissement dans le dialogue qu'il entretient avec les collectivités autour des choix techniques, des renouvellements ou acquisitions d'équipements

### Gestion et administration

#### En impulsion

- Travailler en lien avec les personnels de la collectivité territoriale afin de faciliter le maintien en condition opérationnelle des outils et ressources
- Promouvoir les plateformes d'assistance (notamment AMERANA) et accompagner au besoin les usagers dans leur démarche de demande d'assistance.
- En fonction des schémas d'assistance technique retenus par les collectivités, être l'interface entre l'ensemble des utilisateurs et les personnes chargées par les collectivités de l'assistance et de la maintenance des équipements ou des solutions logicielles.
- Apporter l'assistance nécessaire à l'alimentation des bases de données de l'établissement et à la tenue du registre (RGPD)

#### En coopération

- Intervenir sur les applications de gestion du flotte d'appareils mobiles, sous réserve que cela ait fait l'objet d'un accord avec les représentants de la collectivité.
- Recevoir exceptionnellement une délégation du chef d'établissement pour administrer les services en ligne (ENT), assurer la mise à jour des données, après complétude des bases SIECLE et STSWeb
- Contribuer, en lycée, en équipe, à la réussite de la passation des EC avec la Division des Examens et Concours (DEC) académique.

Autres activités :